



6 mois après les élections, où en sommes-nous des promesses électorales ?



Le sentiment de l'UNSA :

« Comment faire long quand on peut faire court ...

Ou l'art de jouer la montre pour la Présidence CFDT ! »

Après un Conseil d'administration le 30 avril 2017 essentiellement consacré aux effectifs mis à disposition du Cosog et au déménagement des équipes sur Austerlitz 2, l'UNSA attendait beaucoup de celui du 18 mai 2017. En effet, il avait pour objectif de définir les orientations à donner aux prestations du Cosog à partir des propositions émises par les organisations syndicales.

Rappelez-vous les programmes des uns et des autres, certains faisant dans la démagogie, d'autres dans le « toujours plus » sans tenir compte

du budget annuel de l'Association. Nous attendions donc que chacun respecte ses promesses de campagne et prenne ses responsabilités.

Mais nous avons été vite stupéfaits pour ne pas dire complètement sidérés par la tournure prise lors de cette séance. **Ce qui devait être à l'origine un CA d'arbitrages budgétaires visant à dépenser les « surplus » accumulés, s'est transformé en CA d'orientation d'études de prestations !!!**

A l'UNSA, nous nous interrogeons déjà en avril dernier (cf. info Cosog Avril 2017) sur la pertinence de la méthode qui serait utilisée pour

effectuer des arbitrages, si les administrateurs ne disposaient pas de scénarios préalablement étudiés et chiffrés par les Commissions nationales. Ce CA est donc venu confirmer nos inquiétudes.

La méthode est volontairement inertielle et ne permettra pas la mise en œuvre rapide d'améliorations des prestations Cosog.

Et pourtant les réserves de l'Association sont suffisamment conséquentes (3,5 M€) pour mettre en place ou améliorer des prestations dès cette année ...

A l'UNSA, nous étions prêts à faire de vrais arbitrages et à voter de nouvelles prestations, estimations budgétaires à l'appui. Indéniablement, ce n'était pas le cas des autres élus.

Hormis le SNUP qui n'hésiterait pas à dilapider les réserves du Cosog (cf. programme électoral du SNUP), les autres organisations syndicales préfèrent désormais jouer la montre... et se lancer dans des études de faisabilité.

De ce fait, les propositions des organisations syndicales

ont été passées en revue et pratiquement toutes seront soumises à des études :

- **26 propositions validées** et dispatchées dans les commissions nationales qui devraient théoriquement présenter leur planning de

travaux avant l'été, pour des études à mener fin 2017, voire même pour certaines en 2018 ;

- **17 propositions retirées** ou rejetées, du fait de leur coût financier ;
- Et comble de l'ironie, **2 mesures déjà existantes reconduites !**

Conseil d'administration du 18 mai 2017

AVEC LA CFDT : AUCUNE PROPOSITION VALIDÉE. Mais des études à GOGO...

Commission Enfance

Etudes validées

Sport et culture pour les enfants* :

- Elargir aux enfants de 3 à 6 ans (actuellement à partir de 6 ans)
- Augmenter la subvention à 50 € (contre 30 € aujourd'hui)

Colonies* :

- Dématérialisation du catalogue COSOG avec moteur de recherche
- Ouverture du catalogue COSOG «été» aux prestataires agréés selon des conditions à définir

Rentrée scolaire et Noël* :

- Mise en place de cartes « cadeaux » pour des paiements en direct ou pour des achats sur Internet

Proposition rejetée

Suppression du plafond d'exclusion du QF

(actuellement 17 000) pour les prestations « enfance », notamment les frais de garde

Pour : UNSA, CGC, SNUP
Contre : CFDT, CGT

Commission Solidarité

Etudes validées

Elargir la subvention du permis de conduire B aux ouvriers droit sous certaines conditions

Pour : UNSA, CFDT, CGC, SNUP
Contre : CGT

Elargir la prestation « Rempart » aux retraités

Pour : UNSA, CFDT, CGC, SNUP
Contre : CGT

Handiprestations* :

- Bilan et amélioration du dispositif actuel

Etudes validées

Prestation Crédit Vacances*

- Ajouter de nouveaux prestataires internet (AirBnB, LastMinute, Voyage Privé ...);
- Elargir les vols secs à la Corse;
- Elargir l'agrément des gîtes restreint actuellement aux Gîtes de France, comme cela est pratiqué pour les campings.

Que de temps perdu ! Des mesures, très simples à mettre en œuvre, qui pouvaient rapidement voir le jour compte tenu des réserves disponibles, sont reportées ! De ce fait, les ouvrants droit ne bénéficieront pas des évolutions du crédit vacances cette année. Au mieux, ils n'en verront la couleur qu'en 2018...

Billet d'humeur sur le Crédit Vacances :

Rappelez-vous la proposition phare du SNUP qui consistait à « Libérer le Crédit Vacances » en supprimant la liste des prestataires référencés Cosog. Pour l'UNSA cette mesure n'était pas réalisable sans mettre en risque l'équilibre financier de l'Association.

Notre analyse semble aujourd'hui partagée puisque cette proposition a largement été rejetée (**Contre : UNSA, CGT, CFDT**) et le plus étonnant, par une organisation syndicale qui laissait sous-entendre lors de la campagne électorale qu'elle la soutiendrait le moment venu. Démagogie quand tu nous tiens ! **Alors, mensonge de campagne ou promesse non tenue ?**

Propositions rejetées



Voyages de groupe : ouvrir à des destinations d'exception (Australie, Argentine, ...)

Pour : UNSA
Contre : CFDT, SNUP
Abstention : CGT, CGC

Que de commentaires pour justifier le rejet de cette proposition... Nous vous livrons ici la position développée par la CFDT sur le sujet : « Les ouvrants droit n'ont pas besoin du Cosog pour se payer de grands voyages » et la philosophie CFDT est de privilégier les destinations « à petit prix » pour faire partir un maximum de personnes. On retrouve ici un grand principe de la CFDT qui préconisait CHYPRE en novembre comme destination pour un balnéaire adulte lors du précédent mandat. L'UNSA avait réussi à obtenir des majorités pour lancer l'Ile Maurice, les Seychelles, La Réunion, des destinations plus exceptionnelles...

Subventionner les forfaits Ski à Courchevel

Pour : UNSA, CGC, SNUP
Contre : CFDT, CGT



Malgré le vote favorable de certaines organisations syndicales, cette proposition ne verra pas le jour, n'étant malheureusement pas majoritaire. Alors que le chalet de Courchevel géré par le Cosog affiche cette année encore un résultat excédentaire, avec un fort taux de

remplissage l'hiver, les ouvrants droit et leurs familles ne pourront pas bénéficier de cette mesure, au prétexte que cette subvention ne bénéficierait qu'aux gros salaires de la CDC !

A vous de juger

Bureau

Etudes validées

Prestation « billetterie spectacles » en national avec harmonisation de la subvention, incluant la mise en place d'une billetterie électronique*

A l'UNSA, nous portons cette revendication depuis des années au niveau national car nous souhaitons qu'une équité prévale sur toutes les prestations servies par le Cosog. Nous réitérons notre demande de déploiement du portail informatisé spécialisé dans la billetterie spectacles (Meyclub) à l'instar de ce qui a été mis en place pour les Directions régionales depuis 2 ans. Ce service présente de nombreux avantages, comme la simplification de règlement (la subvention Cosog est directement déduite du montant de la commande) et la possibilité d'avoir un billet électronique via son smartphone par exemple.

Accès à un service d'E-Books*

Déclaration en ligne des données fiscales nécessaires au Cosog*

Modernisation du site Internet du Cosog avec un accès par tablette et smartphone*

* Votée à l'unanimité



Dématérialisation totale de la communication du Cosog

Pour : UNSA, CFDT, CGC, SNUP
Abstention : CGT

Vous êtes nombreux à nous exprimer votre souhait de voir dématérialiser les informations diffusées par le Cosog. Cette revendication légitime a été portée par notre organisation syndicale lors de la campagne électorale. L'UNSA a demandé à nouveau que l'ensemble des courriers et catalogues soit diffusé sous format électronique via des newsletters ou via le site internet du Cosog. A quand le « **STOP PAPIER** » sachant que cette mesure peut immédiatement être mise en place ?

En conclusion: *Déception, inertie et temps perdu ...*

Un pilotage grandiloquent et peu efficace vu les décisions arrêtées. Sous couvert de « travailler en bonne intelligence » avec les autres organisations syndicales, l'objectif de la CFDT, qui détient maintenant la Présidence du Cosog, ne serait-il pas de ralentir la

mise en place de nouvelles prestations et d'attendre de prochaines échéances électorales pour le faire ?

Où est l'intérêt des ouvriers droit dans tout cela ? Devront-ils subir une année « blanche » avant de pouvoir bénéficier de nouvelles mesures et assister à un véritable feu d'artifice en 2018 et 2019, années électorales ?

L'UNSA dénonce cette manière de procéder qui provoquera par ailleurs un risque sérieux

d'embouteillage des études et une surcharge de travail des services administratifs.

Nous souhaitons que certaines prestations soient « boostées » dès cette année. Cela est possible au regard du budget actuel du Cosog et de la réelle simplicité de mise en œuvre de certaines améliorations.

Le menu Cosog 2017 de la CFDT : des études à foison mais pas de dessert !



UNSA Caisse des Dépôts
56 rue de Lille 75007 PARIS
TÉL : 01 58 50 30 52
www.cdc.unsa.org
IMPRIMERIE CDC

